

Audit de l'efficacité des écoles suisses à l'étranger

Office fédéral de la culture

L'essentiel en bref

Les écoles suisses sont des écoles d'utilité publique à l'étranger placées sous la responsabilité d'un organe suisse, qui sont reconnues par l'Office fédéral de la culture (OFC) selon des critères prédéfinis. L'OFC leur alloue chaque année quelque 18 millions de francs. Le but est de promouvoir la diffusion de la formation et de la culture suisses à l'étranger, de soutenir la formation des jeunes Suisses de l'étranger, de renforcer les liens de ceux-ci avec la Suisse et de faire connaître la Suisse et sa culture aux enfants et aux jeunes du pays hôte.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a réalisé un audit de l'efficacité de ces écoles. Pour autant qu'il puisse en juger, la formation et la culture suisses font l'objet d'une diffusion efficace. Cependant, il manque des lignes directrices claires pour la médiation culturelle.

Les écoles suisses se développent, mais la proportion d'élèves suisses diminue

Les 18 écoles suisses existantes comptent plus de 8000 élèves, soit près de 75 % de plus qu'en 1985. Or le nombre d'élèves suisses scolarisés n'a presque pas changé pendant cette période et se situe aujourd'hui autour de 1600, soit un cinquième de l'effectif total. Les directions d'écoles estiment que cette proportion devrait continuer à diminuer à l'avenir.

La majorité des écoles partent du principe que le nombre total d'élèves augmentera au cours des années à venir.

Possibilités limitées de la Confédération sur le développement du réseau

Les écoles suisses émanent toujours d'initiatives privées locales, le soutien de la Confédération constitue une aide à l'entraide. Le réseau des écoles s'est développé progressivement à partir du XIX^e siècle. Dans l'ensemble, les établissements existants ne se trouvent ni dans les pays partenaires prioritaires de la Suisse, ni dans ceux qui comptent les plus grandes communautés de Suisses à l'étranger.

En 2015, la nouvelle loi sur les écoles suisses à l'étranger a créé les bases pour promouvoir l'extension du réseau. Mais le nouvel instrument d'aide financière n'a jamais été sollicité à ce jour. En raison des grands obstacles auxquels se heurtent les nouvelles écoles, il est peu probable que beaucoup d'entre elles voient le jour. Le CDF comprend par conséquent la volonté d'envisager d'autres possibilités pour développer le réseau.

Absence de lignes directrices pour la diffusion de la culture suisse

Les écoles suisses couvrent différents niveaux échelons scolaires jusqu'à la maturité et se réfèrent aux programmes d'enseignement du canton de patronage et du pays hôte. Chaque école a un canton de patronage, qui vérifie régulièrement la qualité de l'enseignement et peut soutenir l'établissement de différentes manières. Chaque année, près de 270 élèves obtiennent leur maturité, dont environ 20 % viennent ensuite étudier en Suisse.

Il n'existe pas de lignes directrices pour la diffusion de la culture suisse. L'audit du CDF n'a pas permis de déterminer objectivement si cette diffusion se faisait de manière adéquate. Du point de vue des acteurs concernés, c'est bien le cas. Cette diffusion se fait de différentes manières, des méthodes d'enseignement jusqu'à la transmission des valeurs suisses, en passant par le contenu des cours et la perpétuation de traditions suisses. Mais les avis divergent quant à savoir ce qu'il faut entendre exactement par culture suisse. Ainsi, le CDF recommande à l'OFC de créer un cadre de référence pour les écoles définissant notamment des conceptions, des attentes, voire des priorités.

Rôle clé des enseignants suisses dans la diffusion de la formation et de la culture suisses

Parmi les facteurs qui assurent la réussite de la diffusion de la formation et de la culture suisses figurent notamment l'orientation des programmes scolaires à ceux de la Suisse, une bonne collaboration avec d'autres institutions suisses locales et une bonne infrastructure. Il est particulièrement important de disposer en nombre suffisant d'enseignants suisses bien formés.

Dans l'ensemble, les écoles remplissent ces conditions. L'aide financière de l'OFC facilite l'embauche d'enseignants suisses, mais le recrutement se révèle de plus en plus ardu dans certains endroits: dans un quart des cas, la direction peine à trouver la personne qui convient. Le CDF se félicite du fait que l'OFC ait reconnu ce problème et s'attache à le résoudre.

Les écoles suisses représentent la Suisse

Institutions privées, les écoles suisses sont considérées comme des représentantes de la Suisse. Elles sont une carte de visite pour le pays. En contribuant à une perception positive de la Suisse à l'étranger, leur influence va bien au-delà de la diffusion de la formation et de la culture suisses. Par conséquent, ce transfert d'image comporte aussi des risques: en cas d'actes répréhensibles dans une école, la réputation de la Suisse en est affectée.

Les faits montrent que ce problème existe réellement. L'OFC ne dispose que de moyens très limités pour réduire ce risque. Ainsi, le CDF lui recommande d'envisager l'instauration d'un code de déontologie dans lequel seraient définis des principes de conduite en concertation avec les écoles.

Texte original en allemand